



Communiqué de presse

109/22

Montreuil, le 30 novembre 2022.

La FEHAP ne négocie pas, mais impose

Encore une fois, la FEHAP fait fi de ses salariés et de ce qui se passe dans leurs établissements.

Personnels non formés qui prennent en charge les résidents, fuite des salariées, démissions en cascade, conditions de travail inacceptables et prise en charge des résidents intolérable.

Il n'y a pas de dialogue avec le patronat et l'objectif de la revalorisation salariale pour les bas salaires n'est pas du tout atteint. Nous vous alertons qu'il n'y a aucune négociation avec la FEHAP, qu'ils vont une fois de plus avoir recours à une recommandation patronale.

L'enveloppe de 390 millions d'euros qui a été allouée à la FEHAP ne va pas servir à augmenter les bas salaires. A ce jour, 128 000 salariés perçoivent une indemnité différentielle pour atteindre le SMIC.

L'organisation syndicale CGT avait demandé une revalorisation de 3 % de la valeur du SMIC, ce qui représentait une augmentation de 50.28 euros bruts pour tous les salariés infra-SMIC.

La FEHAP a tout simplement refusé.

Celle-ci décide d'augmenter la valeur du point de 3 %, ce qui passe le point de 4.447 à 4.58. Vous comprendrez aisément qu'avec ce calcul, les infra-SMIC ne percevront aucune augmentation de salaires et que cela ne fera que diminuer l'indemnité différentielle, indemnité qui est déjà financée par les ARS.

Pour la CGT, il y a un détournement du financement, ce qui est inadmissible.

Aucune discussion n'a été conduite pour moderniser le cadre conventionnel du secteur et aucune avancée pour les bas salaires.